



Conseil d'administration
Le 29 novembre 2011, à compter de 8 h
Restaurant Egg Style, Laval
Projet de procès-verbal

Présences

Mmes Danielle Loiseau et Stéphanie Néron
 MM. Richard Courteau, Jean-Jacques Lecavalier, Gilles Ross et Martin Savoie

Absence

M. Réjean Côté

1. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 11-12-16

Il est proposé par **Mme Danielle Loiseau** d'adopter l'ordre du jour, tel qu'il a été modifié par M. Richard Courteau.

ADOPTÉE

2. Procès-verbal de la réunion du 29 juin 2011

RÉSOLUTION 11-12-17

Il est proposé par **M. Martin Savoie** d'adopter le procès-verbal de la réunion du 29 juin 2011, tel quel.

ADOPTÉE

3. Suivis au procès-verbal du 29 juin 2011

Dossier embauche — Responsable : M. André Lévesque. Il y a eu près de 300 entrevues et une sélection rigoureuse.

Dossier affectations — Responsable : Mme Stéphanie Néron. Celle-ci répond à un important roulement du personnel en ce début d'année.

Point 9 : M. Martin Savoie demande des explications sur le sentiment d'appartenance. On explique que les formations et les attestations offertes à chaque aidant à la suite de la formation sont des outils privilégiés pour la création d'un sentiment d'appartenance à l'égard de l'organisme.

M. Richard Courteau fait état des autres suivis et les éléments seront traités à l'ordre du jour.

4a. Nomination d'un membre coopté

Conformément aux règlements généraux, le conseil d'administration propose un membre coopté. La décision devra ensuite être entérinée lors de la prochaine assemblée générale annuelle.

RÉSOLUTION 11-12-18

Il est proposé par **M. Richard Courteau** de nommer **M. Gilles Ross** comme membre coopté pour cette année.

ADOPTÉE

4b. Nomination des officiers

RÉSOLUTION 11-12-19

Il est proposé par **M. Richard Courteau** que les trois (3) signataires des chèques pour l'année en cours soient **MM. Richard Courteau**, directeur général, **Martin Savoie**, vice-président, et **Jean-Jacques Lecavalier**, secrétaire, et que deux (2) des trois (3) signatures soient requises.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 11-12-20

Il est proposé par **M. Richard Courteau** que la signature du directeur général ne soit plus obligatoire.

ADOPTÉE

5. Finances

Il y aura une évaluation d'ici la fin du mois de mai à savoir si l'ADL conserve les services de la Banque Nationale ou si elle transfère les opérations à la Caisse populaire des employés de la Ville de Laval.

M. Richard Courteau informe les membres des prévisions budgétaires de l'année en cours. On procède alors à une révision de tous les volets du budget.

5.1 Banque de données de la paie

Il y a deux (2) ans, le conseil d'administration a voté un montant de cinq mille dollars afin d'expérimenter un logiciel différent d'Excel. Ce mandat a été confié à M. Marc-André Boulianne, qui a alors proposé une nouvelle banque de données. Cette année, tout particulièrement, l'organisme éprouve des difficultés avec le chiffrier de la paie.

RÉSOLUTION 11-12-21

Il est proposé par **M. Richard Courteau** de tenir une rencontre exploratoire avec **M. Marc-André Boulianne** afin d'évaluer la nouvelle banque de données.

ADOPTÉE

6. Affaires diverses

Cette année, une importance capitale est donnée aux formations offertes aux aidants. Celles-ci commencent le 29 novembre au CÉGEP Montmorency. Les animateurs sont MM. André Lévesque et Gilles Ross.

M. Richard Courteau informe les membres que l'organisme a un contrat de trois (3) ans avec la Ville de Laval pour occuper le local 219 au Boisé Papineau.

Il ajoute également que, cette année, l'ADL fait affaire avec soixante-quatre (64) écoles.

M. Gilles Ross a été chargé de la mise à jour du registre des entreprises, et le tout a été transmis à Québec.

Il y a discussion concernant le financement des cours offerts aux parents.

Le rapport annuel sera achevé et envoyé à la Ville de Laval pour accréditation.

7. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu en janvier et la date reste à préciser.

8. Levée de la séance

La séance est levée à 10 h.